



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 2576

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Madame la ministre des solidarités et de la santé, à partir d'aujourd'hui, plus de 1 000 médecins de nos hôpitaux menacent de démissionner de leurs fonctions administratives. Cela n'était jamais arrivé.

Ils n'en peuvent plus des moyens humains insuffisants, des urgences saturées, du manque de lits et de places, voire de matériel.

M. Jean-Michel Jacques. Ils ont leur part de responsabilité !

M. Guillaume Garot. Voilà dix mois que les médecins hospitaliers, ainsi que les infirmiers et les aides-soignants, sont mobilisés partout en France, avec le sentiment de n'être pas entendus. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Madame la ministre, nous savons bien que la situation ne date pas d'hier (« Ah ! » *sur les bancs du groupe LaREM*), mais nous savons aussi que la réponse apportée aujourd'hui n'est pas à la hauteur des besoins de nos hôpitaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Je vous assure – et je peux en témoigner pour les centres hospitaliers de Laval et de Mayenne – que les soignants font, depuis des années, des efforts continus pour s'adapter et travailler toujours plus efficacement. Néanmoins, ces personnes sont usées, alors même qu'elles ont un sens de l'attention aux malades qui fait honneur au service public. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Le Gouvernement a annoncé la reprise d'un tiers de la dette des hôpitaux sur trois ans, mais cela ne suffira pas pour améliorer le quotidien des soignants.

M. Robin Reda. Eh non ! Il faut investir !

M. Guillaume Garot. C'est pourquoi, nous, députés socialistes, avons proposé un plan d'urgence, financé sans nouveau prélèvement ni endettement, et prévoyant d'étaler sur deux ans le remboursement de la dette de la sécurité sociale, afin de mettre fin aux suppressions de postes et redonner des conditions de travail et de salaire décentes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Bruno Millienne. Quel dommage de ne pas l'avoir fait avant !

M. Guillaume Garot. Nous sommes face à un choix de société, pour notre santé, pour notre service public, pour notre modèle social. Madame la ministre, comment comptez-vous répondre à la crise qui secoue aujourd'hui l'hôpital public ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Comme vous l'imaginez, monsieur Garot, je ne connais que trop bien les attentes des professionnels de santé hospitaliers et je partage leur constat.

Puisque vous nous donnez des conseils, je voudrais rappeler les faits. Le gouvernement auquel vous avez appartenu a fixé pendant cinq ans l'objectif national des dépenses d'assurance maladie – ONDAM – le plus bas depuis 1997. (*« Eh oui ! » et applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.– Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*)

Les tarifs hospitaliers ont été en baisse continue pendant dix ans et l'état des lieux de la fonction publique hospitalière est sans appel : sous le quinquennat précédent, la dette hospitalière a explosé, les investissements ont diminué, et vous avez laissé un déficit hospitalier de 1 milliard d'euros. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.– Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Pierre Cordier. Macron n'était-il pas le ministre de Hollande ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'ai pris des mesures en 2018 – j'ai augmenté les tarifs et dégelé toutes les mises en réserve – et le Gouvernement a annoncé des mesures exceptionnelles pour l'hôpital public le 20 novembre dernier.

Nous avons pris l'engagement d'augmenter les tarifs hospitaliers pour les trois ans qui viennent, soit 1,5 milliard d'euros en trois ans. Nous avons proposé une reprise de dette hospitalière de 10 milliards en trois ans, ce qui dégagera chaque année entre 800 millions et 1 milliard de trésorerie pour les hôpitaux ; c'est bien plus que ce que le collectif réclame dans sa pétition. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Les membres du collectif ne se rendent pas compte que ce que nous avons mis sur la table va en fait au-delà de leur demande.

Cet argent permettra de verser des primes d'engagement aux professionnels, d'investir de nouveau dans le quotidien. La Mayenne, votre département, monsieur le député, va bénéficier de 10 millions, qui lui seront versés cette semaine. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*) Cela permettra enfin une prise en compte des soignants dans la gouvernance des hôpitaux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2576

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)